

LE BERRY REPUBLICAIN | 05 juillet 2018 | Lola SENOBLE

INDUSTRIE • LA PIERRE DE BOURGOGNE OFFICIELLEMENT PROTÉGÉE.
PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

LE BERRY
REPUBLICAIN

INDUSTRIE ■ La pierre de Bourgogne officiellement protégée

Protéger et valoriser le patrimoine local

Les artisans de la pierre de Bourgogne peuvent être fiers : depuis quelques jours, le matériau noble est homologué Indication géographique.

Ce signe officiel, délivré par l'État et supervisé par l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), désigne un produit possédant « une qualité et une notoriété » en lien avec son territoire d'origine.

Tout en protégeant des contrefaçons – devenues très nombreuses suite à la notoriété de la pierre de Bourgogne –, l'Indication géographique « valorise le patrimoine et le savoir-faire local », explique Tiphaine Paquette, animatrice de l'association Pierre de Bourgogne.

Des contrôles pour garantir la qualité

Pour obtenir ce précieux sésame, les entreprises nivernaises devront déposer un dossier à l'association, organisme de défense et de gestion, dépositaire de l'homologation « Indication géographique Pierre de Bourgogne ». Une fois le dossier étudié et les contrôles effectués, l'INPI



LOCAL. Le revêtement de la gare TGV de Besançon a été réalisé en pierre de Verger, une pierre extraite dans la Nièvre.

attribuera ou non l'Indication géographique.

Les membres de l'association Pierre de Bourgogne se réuniront dans quelques semaines pour finaliser certains aspects de leur travail comme, par exemple, le cahier des charges.

Ce dernier devra être scrupuleusement respecté : extraction, transforma-

tion, façonnage et finitions devront être effectués en Bourgogne par un professionnel certifié.

Des contrôles seront régulièrement réalisés par un organisme externe et indépendant « afin de garantir un produit de qualité pour le consommateur », ajoute l'animatrice de l'association.

La pierre de Bourgogne est exploitée dans cinq bassins : le Tonnerrois, le Châtillonnais, le Comblanchien, le Mâconnais-Chalonnais et le Nivernais.

Ce dernier, situé entre Nevers et Cosne-sur-Loire, est le plus petit des bassins. Il regroupe sept variétés de pierres, dont celles de Verger, Garchy et Donzy. ■

Lola Senoble